

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 19 janvier 2021

Les établissements médico-sociaux durant la pandémie de COVID-19

CURAVIVA Suisse demande la mise en œuvre rapide de stratégies de vaccination et de test ciblées, ainsi que des données statistiques complémentaires

La situation des établissements médico-sociaux reste tendue en raison de la pandémie de coronavirus. C'est pourquoi CURAVIVA Suisse appelle les cantons à donner systématiquement la priorité aux EMS dans leurs stratégies de vaccination et de faire tester régulièrement le personnel à titre préventif. Le coût de ces tests doit être pris en charge par la Confédération. Dans le même temps, l'association de branche nationale plaide en faveur d'une appréciation différenciée des défis que doivent relever les EMS. Ainsi, on atteint les limites des plans de protection dès lors que les soins et la prise en charge nécessitent une proximité physique et que les résidents et résidentes expriment un besoin légitime d'être en contact avec leur famille, en dépit du risque encouru. En outre, CURAVIVA Suisse demande la mise à disposition de données statistiques complémentaires relatives aux prestations fournies par les EMS.

Des mesures de protection renforcées contre le COVID-19 s'appliquent à l'échelle nationale depuis le 18 janvier 2021. CURAVIVA Suisse salue expressément l'objectif du Conseil fédéral visant à endiguer la propagation du coronavirus, et notamment de sa nouvelle variante hautement contagieuse. Car seul un recul du virus au sein de la population permettra de décharger les hôpitaux ainsi que les établissements médico-sociaux, et de protéger efficacement les personnes vulnérables.

Des stratégies de vaccination et de test ciblées doivent être mises en œuvre rapidement et de façon cohérente

La situation reste tendue dans les EMS, malgré des mesures de protection strictes. De même, le personnel atteint les limites de ses capacités, sachant que la pénurie de personnel de soins qualifié se fait déjà ressentir en temps normal. La pandémie entraîne une aggravation dramatique de cette situation du fait de la charge de travail supplémentaire et des absences de personnel pour cause de maladie. Il y a en outre le risque que les mutations du virus plus contagieuses continuent de se propager. C'est pourquoi il est d'autant plus important d'adopter des stratégies de vaccination et de test ciblées pour les EMS. Des résidents et résidentes ainsi que

des collaboratrices et collaborateurs de nombreux EMS se sont portés volontaires pour recevoir une première dose de vaccin. Il est important que cette démarche se poursuive rapidement. C'est pourquoi CURAVIVA Suisse demande aux cantons d'appliquer de façon stricte la stratégie de vaccination de la Confédération et, dès lors, de donner systématiquement la priorité aux EMS. CURAVIVA Suisse estime que la disposition à se faire vacciner repose sur deux conditions essentielles, à savoir une information exhaustive et le respect du principe de la liberté de décision. CURAVIVA Suisse demande, de plus, que la Confédération prenne en charge dès à présent les coûts engagés pour tester de façon régulière le personnel, les résidentes et résidents, ainsi que les visiteuses et visiteurs. Des tests de ce type sont déjà proposés au personnel sur une base volontaire dans le canton de Bâle-Campagne, par exemple. « La vaccination, de même que les tests simples et, si possible, sans charge administrative, sont des instruments importants dans la lutte contre la pandémie », explique Daniel Höchli, directeur de CURAVIVA Suisse. « Ce sera un grand soulagement quand nous pourrons appliquer ces instruments dans les institutions. »

CURAVIVA Suisse plaide en faveur d'une vision différenciée

Les EMS sont devant un dilemme depuis le début de la pandémie de COVID-19 : comment protéger au mieux les personnes qui leur sont confiées tout en répondant à leur besoin de contact humain ? De nombreux pensionnaires sont disposés à courir un risque plus important d'être infectés afin de pouvoir recevoir la visite de leurs proches et de leurs amis. Cela demande de la part de toutes les parties prenantes (résidentes et résidents, proches et collaboratrices et collaborateurs) qu'ils évaluent en permanence s'ils doivent favoriser la protection prescrite ou la liberté individuelle. Il n'y a pas de « bonne » solution face à ce dilemme. Par ailleurs, les prestations de soins et de prise en charge ne peuvent pas être fournies à distance. Le questionnement complexe autour de la santé physique et psychique est peu présent dans le débat public. CURAVIVA Suisse constate fréquemment que les questions se concentrent uniquement sur le nombre de cas et de décès, ce qui conduit à une simplification et une exacerbation de la situation, ou à des affirmations sans fondement concernant la situation dans les EMS. CURAVIVA Suisse condamne fermement ce type de déclarations générales et plaide instamment en faveur d'une vision différenciée.

C'est un fait que les EMS sont, en soi, des lieux où les décès sont fréquents. En effet, même avant la pandémie, quelque 44 % de toutes les personnes décédées avaient passé les derniers moments de leur vie dans un EMS. Le rôle des EMS est d'accompagner les personnes qui se trouvent à cette étape de leur vie, en leur prodiguant les soins et la prise en charge dont elles ont besoin, et ce jusqu'à la fin de leur vie. « La société accepte mal l'idée que l'on meure dans des EMS », observe Markus Leser, responsable du domaine spécialisé Personnes âgées et

membre de la direction de CURAVIVA Suisse. « C'est justement pour cela que le débat sur la mort est important. Mais le débat doit porter en premier lieu sur l'être humain et sa qualité de vie. Les questions importantes sont **comment** les personnes arrivent à la fin de leur vie et quels sont les soins, la prise en charge et l'accompagnement que nous, en tant que société, souhaitons pour nos personnes âgées. »

Il est impératif d'obtenir des données statistiques complémentaires sur les prestations fournies dans les institutions

Le débat différencié doit obligatoirement reposer sur des données exhaustives et une interprétation juste, qui tient compte du contexte. C'est pourquoi CURAVIVA Suisse demande la mise à disposition d'informations statistiques complémentaires. Les taux de mortalité ne peuvent être correctement interprétés que si l'on prend en compte les changements sur le plan des admissions à l'hôpital et en EMS. Par exemple, de nombreux résidentes et résidents des EMS atteints du COVID-19 renoncent à être hospitalisés et sont soignés dans leur établissement. À cela s'ajoute le fait que les institutions accueillent également des patientes et patients atteints du COVID-19 en provenance des hôpitaux. Ces deux mesures ont pour effet de décharger les hôpitaux, mais se traduisent par un nombre de décès accru dans les EMS. On peut aussi se demander dans quelle mesure les données fournies permettent de distinguer les cas de décès directement liés au COVID-19 de ceux en premier lieu dus à une autre maladie malgré un test positif au COVID-19. Il faut également savoir que la plupart des personnes infectées par le COVID-19 dans les EMS y survivent. Il serait ainsi important d'avoir les données statistiques de ces situations.

Il faut tenir compte de l'ensemble des personnes âgées

La situation des personnes vivant en EMS peut être examinée. Cela est nettement moins le cas de celle de la plupart des personnes âgées de plus de 80 ans qui vivent à la maison. Le débat public ne se penche guère sur les conséquences de la pandémie pour ces personnes-là et de l'impact, par exemple, de la réduction des contacts sociaux sur leur santé psychique. Afin de tirer les bonnes leçons de cette pandémie et d'élaborer de nouveaux modèles de soins et de prise en charge des personnes âgées tels que proposés par CURAVIVA Suisse dans son [modèle d'habitat et de soins](#), il est indispensable de considérer la situation des personnes âgées au-delà de celle des résidentes et résidents des EMS.

Contact : CURAVIVA Suisse, Relations avec les médias
media@curaviva.ch, 031 385 33 48

- **Informations complètes sur le modèle d'habitat et de soins :** [Concept de logements pour seniors de CURAVIVA Suisse](#)

CURAVIVA Suisse est l'association de branche des institutions au service des personnes ayant besoin de soutien. En sa qualité d'association de branche nationale, CURAVIVA Suisse défend les intérêts et positions de quelque 2'700 institutions œuvrant à travers le pays dans les domaines suivants : « Personnes âgées », « Personnes en situation de handicap » et « Enfants et adolescents ». CURAVIVA Suisse s'engage et soutient activement ses membres afin de garantir les meilleures conditions-cadres possibles pour les collaboratrices et collaborateurs, et ainsi une bonne qualité de vie pour les pensionnaires des institutions membres. www.curaviva.ch